

nous vous invitons à communiquer avec le commissaire local aux plaintes et à la qualité des services en composant le 514.345.4749 ou à déposer une plainte officielle en remplissant *le Formulaire de plainte et de satisfaction*.

Important

Pour les situations nécessitant une intervention immédiate, veuillez vous adresser au poste de sécurité situé à l'entrée principale ou à un membre du personnel.

Votre implication

Votre implication dans les soins et services de votre jeune et votre collaboration avec nous sont primordiales. Assurez-vous d'avoir reçu l'enseignement approprié et l'approbation du personnel avant de prodiguer un soin, un exercice ou une nouvelle manipulation à votre jeune. N'hésitez pas à solliciter les professionnels concernés et à leur faire part de vos besoins d'information ou de formation. Toutes les questions sont les bienvenues!



Nos équipes de réadaptation se préoccupent de ce que vous vivez. Nous vous invitons à poser vos questions et à faire part de vos inquiétudes aux professionnels concernés en lien avec le processus de réadaptation de votre jeune (ex. : objectifs, thérapies, recommandations, exercices). Nous sommes là pour vous guider et répondre à vos questions. N'hésitez pas à demander des explications si les informations qui vous sont transmises ne sont pas claires.

Centre de réadaptation Marie-Enfant
du CHU Sainte-Justine

5200, rue Bélanger
Montréal (Québec) H1T 1C9
Tél. : 514 374-1710

readaptation.chusj.org



**La sécurité,
on y participe tous !**

*Ce dépliant s'adresse au jeune
et à sa famille*

Révision

Julie Arcadi, chef de programme,
unité d'hébergement-répît
et ressources résidentielles

Maryse Cloutier, conseillère en planification
et développement

Geneviève Constantin, infirmière clinicienne

Isabelle Dussiaume, cadre conseil en
sciences infirmières

Manon Legris, chef de soins et services,
neurotraumatologie, URFI et inhalothérapie

Marie-Claire Rondeau, coordonnatrice qualité
et processus

Révision linguistique

Marise Labrecque, responsable des Éditions

Graphisme

JoAnne Ferlatte

Illustrations

Yvette Lafortune

Michel Rabagliati

Impression

Imprimerie du CHU Sainte-Justine

© CRME-CHU Sainte-Justine

F-654 GRM : 30005181 (Rev.05_Juillet 2020)

Au Centre de réadaptation Marie-Enfant (CRME) du CHU Sainte-Justine, la sécurité est une responsabilité partagée.

Afin de favoriser une culture de sécurité, chacun d'entre nous doit y participer. Puisque chaque petit geste compte, vous contribuez à offrir des soins et des services sécuritaires.



Le partage d'information, un gage de succès

Assurez-vous de fournir au professionnel concerné les renseignements suivants concernant votre jeune :

- La liste des médicaments à jour ;
- Son poids ;
- Toute allergie, intolérance ou réaction à un médicament ou à un aliment ;
- Tout autre renseignement sur son état de santé pouvant influencer sa participation aux thérapies.

Combattons les infections

Le lavage des mains est la mesure la plus simple et la plus efficace pour prévenir les infections. Lavez-vous les mains régulièrement, principalement en entrant et en quittant l'établissement.

De nombreux lavabos et distributeurs de désinfectant antiseptique sont à votre disposition au CRME. Faites-en bon usage !

Luttons contre les punaises de lit et les coquerelles

La présence de punaises de lit ou de coquerelles peut toucher tout le monde. L'important, c'est d'agir rapidement afin de les éliminer.

Dans le but de contrôler et de prévenir une infestation (épidémie) au CRME, nous vous demandons, s'il y a présence de punaises de lit ou de coquerelles à votre domicile, d'appeler le coordonnateur clinique **avant votre rendez-vous** afin que des mesures préventives adaptées aux besoins de votre famille soient mises en place pour le suivi de réadaptation.

Pour plus de renseignements, composez le 311 ou visitez le site Internet suivant :

ville.montreal.qc.ca/punaises/

Pourquoi tomber quand on peut l'éviter ?

En réadaptation pédiatrique, plusieurs chutes peuvent survenir selon le stade de développement du jeune. La prise de médication de même qu'une grande fatigue peuvent aussi augmenter le risque de chute. Il est donc important de demeurer vigilant.

Pour toute question en lien avec la sécurité de votre jeune lors de ses déplacements ou lors de l'utilisation d'une aide technique (ex. : fauteuil roulant, marchette, orthèse), veuillez vous adresser aux professionnels qui travaillent auprès de lui et assurez-vous de suivre leurs recommandations.

Des petits gestes qui font la différence

Afin d'être en mesure de bien identifier votre jeune avant tout soin, service ou traitement, le personnel pourrait vous demander de donner son prénom, son nom et sa date de naissance ou vous demander de lui remettre sa carte d'assurance maladie ou sa carte verte du CRME. Ayez-les avec vous en tout temps !

Si votre jeune est hospitalisé à l'unité de réadaptation fonctionnelle intensive (3e étage), le port du bracelet d'identité est obligatoire. S'il arrivait que ce bracelet se brise, tombe ou devienne illisible, informez-en le personnel soignant dans les meilleurs délais.

Plusieurs sources d'informations sont disponibles dans l'établissement. Lors de vos visites, prenez le temps de consulter les espaces (ex. : murs, tableaux, babillards) et les écrans qui s'adressent à vous.

Nous vous invitons également à consulter notre site Internet : readaptation.chusj.org. Vous y trouverez de précieux conseils. Vos suggestions d'ajouts de sujets sont toujours les bienvenues.

Bonne lecture !

Politique en matière de promotion de la bienveillance, de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail

Le CRME s'assure de maintenir un milieu de travail empreint de bienveillance et de civilité, exempt de toute forme de comportement portant atteinte au respect, à la dignité et à l'intégrité d'une personne, tel que le harcèlement et la violence (physiques, psychologiques et sexuels).

Par conséquent, tout comportement de violence (langage ou geste), tel que décrit dans la politique de l'établissement, est strictement interdit et n'est en aucun cas toléré envers qui que ce soit (jeune, parent ou membre du personnel).

Votre collaboration

À titre de partenaire de soins, vous contribuez à assurer la sécurité des lieux. Nous vous demandons de signaler rapidement toute situation qui vous apparaît problématique ou qui peut comporter des risques.

Nous vous invitons aussi à nous transmettre par courriel vos idées, commentaires ou questionnements en lien avec la sécurité du jeune et de sa famille : crme-web.hsj@ssss.gouv.qc.ca

Pour toute insatisfaction, veuillez vous adresser au personnel responsable du secteur. Si ces démarches ne répondent pas à vos attentes,

